



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

COVID-19

Réouverture des établissements scolaires : la FAE exige des clarifications sur l'âge des personnes à risque

Montréal, le 6 mai 2020 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande au premier ministre François Legault et au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge de clarifier de façon urgente la situation concernant le retour au travail des personnes âgées de plus de 60 ans. Alors qu'il y a cinq jours, un document dont la diffusion a été autorisée par le ministre de l'Éducation recommandait aux enseignantes et enseignants de plus de 60 ans de retarder leur retour au travail à septembre 2020, une mise à jour de ce document acheminée aujourd'hui laisse croire que ces personnes devront retourner au travail, alors qu'elles avaient été affectées à du télétravail.

« Sur quelles études scientifiques se base la Direction de la santé publique du Québec pour modifier sa propre recommandation ? Comment se fait-il que des personnes qui étaient à risque il y a cinq jours ne le soient plus aujourd'hui ? Un prof âgé de plus de 60 ans pourrait se voir contraindre de retourner au travail auprès d'enfants alors qu'il ne pourrait pas, selon la même Direction de la santé publique, fréquenter ses propres petit-enfants ? Encore une fois, qu'est-ce qui motive vraiment un tel revirement ? Une pénurie appréhendée de personnel ? Une mauvaise planification en lien avec le plan de réouverture graduelle des établissements scolaires ? Nous demandons que des réponses claires soient données », a fait valoir le président de la FAE, Sylvain Mallette.

De plus, Santé Canada établit plutôt à 65 ans le facteur de risque. La FAE, qui est intervenue auprès du cabinet du ministre de l'Éducation, demande donc au gouvernement de fournir le plus rapidement possible des clarifications à savoir si les personnes âgées de plus de 60 ans pourront continuer à faire du télétravail comme il avait été convenu la semaine dernière.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que près de 1 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514-603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca